

Randonnée au Pays de George Sand

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 août 2020

3 jours de randonnées à thèmes accompagnés

www.pays-george-sand.fr

Organisation générale

Pendant 3 jours, des randonnées à thème accompagnés sont proposées pour faire découvrir, au fil des chemins, les multiples facettes du Pays de George Sand. Chaque jour un thème et un point de départ différent. Chacun se rend au point de départ qui lui sera clairement indiqué lors de son inscription par ses propres moyens (pour les personnes non motorisées : organisation de navettes depuis certains hébergements).

Les enfants devront être accompagnés d'une adulte responsable. Pour les mineurs, une autorisation parentale devra être jointe au bulletin d'inscription. Nous vous informons que par mesure de sécurité les chiens ne sont pas admis.

Vendredi 21 août : « Balzac et Sand » - Lourouer Saint Laurent Environ 18km

En 1832, quelques vives répliques au sujet des Contes drolatiques, dont Balzac souhaite imposer la lecture à George Sand, marquent les premiers échanges entre les deux jeunes écrivains : " - Vous êtes un indécent ! - Et vous, une bête !" Une relation de camaraderie et d'admiration mutuelle commence. Avec la compagnie Prométhéâtre, découvrez ces deux géants de la littérature qui partagent la plus grande des passions, écrire, encore et toujours.

Samedi 22 août : « Florilège de lettres semées » - Chassignolles Environ 18km

La compagnie les Fous de Bassan de Beaugency fait vivre une sélection de lettres écrites par des agriculteurs d'aujourd'hui. Sous forme de musique de chambre agricole, Florilège de lettres semées, porté par un ensemble de 4 interprètes, offre une vision à la fois plurielle et singulière, poétique et réelle, de l'agriculture passée, présente et à venir... et nous fait découvrir, au-delà des polémiques, une réalité quotidienne, humaine, parfois nostalgique, parfois moderniste.

En soirée : Repas dans un restaurant

Dimanche 23 août : « La commédia dell'arte » - Cluis Environ 18km

Petit clin d'œil au théâtre de Nohant et à Maurice Sand lors de cette journée autour des personnages culte de la commédia dell'arte. La compagnie Krizo théâtre mènera les randonneurs au cœur de farces burlesques avec comme maîtres de cérémonie Colombine et Arlequin.

----- **INFORMATIONS PRATIQUES**

Accueil : A partir de 7h45 et départ de la randonnée à 8h30 durant les 3 jours.

Parcours : Les parcours devront s'effectuer au rythme d'une randonnée touristique, en dehors de tout esprit de compétition, permettant la découverte du pays. Des arrêts sont prévus pour les animations et l'observation du paysage et de la nature.

Accompagnement et animations : Il est assuré par des personnes connaissant parfaitement le pays, les animations sont réalisées par des compagnies de théâtre professionnelles.

Assurance : Tous les participants doivent de façon obligatoire bénéficier d'une assurance Responsabilité Civile Individuelle. La signature du contrat de vente sous entend que le participant est en règle de ce point de vue.

Équipement : Celui du randonneur habituel (vêtements pratiques, bonnes chaussures étanches).

Navette : Pour les personnes non motorisées, des navettes gratuites seront organisées depuis l'hôtel le Lion d'Argent au départ de la Châtre. Sur inscription, nombre de places limitées.

Tarifs à la journée : **Inscription obligatoire jusqu'au 18 août 2020 - Attention, pas d'inscription sur place**

- **28 €** (comprenant : buffet froid de midi, ravitaillements, accompagnement, animations) ou **15,50 €** (comprenant ravitaillements, accompagnement, animations mais sans le buffet froid de midi – repas à la charge du randonneur).

- Remise de **1 €/ jour** aux licenciés des Comités de Randonnée Pédestre et UFOLEP sur présentation d'une copie de leur carte au **moment de l'inscription**.

- Repas le samedi soir : **22€**

Forfaits séjours : Ils comprennent l'hébergement, les repas, la pension complète, l'accompagnement, l'animation et le ravitaillement suivant le programme ci-dessus. **Inscription obligatoire avant le 30 juillet 2020.**

Bulletin d'inscription - Randonnée au pays de George Sand 21-22-23 août 2020

Après avoir pris connaissance des différentes propositions tarifaires indiquées dans le tableau ci-après,
l'inscription s'effectue auprès de l'Office de Tourisme de La Châtre
en renvoyant ce bulletin à l'adresse suivante :

Office de tourisme de La Châtre – 134 rue nationale – 36400 La Châtre

Ou par email : accueil@pays-george-sand.com - Ou en téléphonant au 02 54 48 22 64

Pour les randonnées sans hébergement, inscription obligatoire jusqu'au 18 août 2020

Nom : Prénom :

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél* : Email :

***obligatoire en cas de problème**

Nombre de participants :

Noms et prénoms des autres participants

.....
.....
.....

Inscription au fichier d'envoi pour 2021

J'accepte d'être contacté par le Service Tourisme du Pays de George Sand via les coordonnées figurant ci-dessus pour l'édition 2021.

Je refuse d'être contacté par le Service Tourisme du Pays de George Sand via les coordonnées figurant ci-dessus pour l'édition 2021 et souhaite que mes données personnelles ne soient pas réutilisées.

En l'absence de réponse, nous considérerons que votre choix se porte sur un refus de votre part.

Inscription Navette :

Je souhaite bénéficier du service de la navette (la navette partira tous les matins de l'hôtel le Lion d'Argent à La Châtre) - Elle est réservée aux personnes **qui ne possèdent pas de véhicule (capacité maximum 7 personnes.)**

Navette vendredi matin : x personne(s)

Navette Samedi matin : x personne(s)

Navette Dimanche matin : x personne (s)

ATTENTION : Afin de ne pas utiliser de gobelets jetables lors des ravitaillements, des ECOMUGS vous seront proposés au départ de la randonnée – Une caution de 2€ est demandée à chaque personne souhaitant un ECOMUG. Merci de prévoir la monnaie afin de régler la caution directement sur place (caution qui vous sera restituée si vous ne souhaitez pas garder l'Ecomug à la fin de la journée).

Si vous ne prenez pas d'ECOMUG vous devez prévoir dans votre sac un gobelet.

Merci de remplir les tableaux suivants.

FORFAITS A LA JOURNEE ET SOIREE DU SAMEDI SOIR

	Vendredi 21 août 2020	Nb de pers	Samedi 22 août 2020	Nb de pers	Dimanche 23 août 2020	Nb de pers	Remise UFOLEP FFR : 1€/j/pers *	Total
FORFAIT JOURNEE COMPLETE Participation à la journée comprenant : petite bouteille d'eau avant le départ, ravitaillement du matin, le déjeuner sous forme de buffet froid, animations et accompagnement	28€		28€		28€			
FORFAIT JOURNEE SANS DEJEUNER Participation à la journée comprenant : petite bouteille d'eau avant le départ, ravitaillement du matin, animations et accompagnement (déjeuner à la charge du randonneur).	15.50€		15.50€		15.50€			
Dîner du samedi 22 août 2020			22€					
								Total général

**Date limite pour les réservations sans formule hébergement :
Mardi 18 août 2020 – pas d'inscription sur place**

Attention : * la copie de votre carte UFOLEP ou FFR doit obligatoirement être à jour et jointe au bulletin d'inscription lors de votre envoi.

*Randonnée à thème accompagnée
au Pays de George Sand*



FORFAIT AVEC HEBERGEMENT : dans la limite des chambres disponibles

Forfaits et Prix par personne	En Hôtel 3 étoiles à La Châtre / chambre standard	Nbre de forfaits	Total
Forfait 3 jours : Vendredi 21, Samedi 22 et dimanche 23 août, comprenant*: <i>Les 3 journées de randonnée (21, 22 et 23 août) avec 3 buffets froids le midi, 1 nuit en ½ pension, le repas du samedi soir 22 août, et 1 nuit avec petit déjeuner</i>	226€		
Forfait 2 jours : Vendredi 21 et samedi 22 août, comprenant*: <i>2 journées de randonnée avec 2 buffets froids le midi et 1 nuit en 1/2 pension</i>	125€		
Forfait 2 jours : Samedi 22 et Dimanche 23 août, comprenant*: <i>2 journées de randonnée avec 2 buffets froids le midi et 1 nuit en 1/2 pension</i>	125€		
Forfait 2 jours : Samedi 22 et Dimanche 23 août, avec dîner le samedi 22 comprenant*: <i>2 journées de randonnée avec 2 buffets froids le midi, 1 nuit avec petit déjeuner, 1 dîner le samedi soir</i>	130€		
½ pension supplémentaire (dîner+nuit+petit déjeuner) : Indiquez le jour :	66.50€		
Supplément chambre individuelle par nuit*	22€		
Total général			

- La journée de randonnée comprend : 1 petite bouteille d'eau avant le départ, ravitaillement du matin, le déjeuner du midi sous forme de buffet froid, les animations et l'accompagnement.

- Chaque forfait est calculé sur la base d'une chambre double. Pour toute personne seule, rajouter le supplément individuel de 22€/personne/nuit.

Date limite de réservation souhaitée pour une formule avec hébergement : 30 juillet 2020

Cher voyageur,

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du Tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union Européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'Office de Tourisme du Pays de George Sand sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme du Pays de George Sand dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où il deviendrait insolvable.

**Merci de bien vouloir PARAPHER pour avis de lecture
en cas de réservation de séjour avec hébergement**

Extrait des conditions générales et particulières de vente

Article 1 : Conclusion du contrat de voyage : La signature du contrat de voyages auprès de l'Office de Tourisme du Pays de George Sand implique l'acceptation par le client des conditions générales et particulières de vente.

Article 2. Réservation :

Toute demande d'option ne peut être considérée comme une réservation. La réservation devient ferme au retour du contrat signé par le client (avant la date limite figurant sur le contrat) et impérativement accompagné d'un acompte égal à 30% du montant total du dossier du séjour pour les réservations de forfait avec hébergement jusqu'à J-30. Pour une réservation tardive à moins de 30 jours, le solde total sera demandé.

1.1/ Pour un séjour randonnée sans hébergement, le montant total de la prestation sera demandé dès l'inscription. Le règlement devra être envoyé en même temps que le bulletin d'inscription. Le paiement sera encaissé 1 mois avant la date de la randonnée.

1.2 Pour un séjour randonnée sans hébergement inscrit par téléphone à moins de 7 jours, le règlement se fera sur place en chèque ou espèces.

Article 3 : Règlement du solde : Le client s'engage formellement à verser à l'Office de Tourisme du Pays de George Sand le solde de la prestation convenue et restant due un mois avant le début de la prestation, sauf en cas d'inscription tardive voir article 2. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est réputé considéré comme ayant annulé son séjour sauf accords préalables. L'acompte qui a pu être versé est alors remboursé au client déduction faite des frais d'annulation tel qu'il est stipulé à l'article 7.

Article 7. Annulation

Pour toute annulation d'un séjour du fait du client et notifié par lettre recommandée, la somme retenue par l'Office de Tourisme sera la suivante :

- Jusqu'à 30 jours avant le début de la prestation = 10% correspondant aux frais de dossiers
- De 30 jours à 21 jours avant le début de la prestation = 25 %
- De 20 jours à 8 jours avant le début de la prestation = 50 %
- De 7 jours à 3 jours avant le début de la prestation = 75 %
- 2 jours et moins avant le début de la prestation = 100 %

La commercialisation des randonnées à thèmes est effectuée par

Association **Office de Tourisme du Pays de George Sand**

SIRET 33050 1842 00026

134 rue Nationale – 36400 LA CHÂTRE

Tel. 02 54 48 22 64 - accueil@pays-george-sand.com

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjour – IM036120004

Assurance RCP : THELEM Assurances n° TGRD10254679

Adresse : Le Croc B.P. 63130 – 45431 CHECY Cedex